

## L'actualité du village

*Chères Igonaises, chers Igonais,*

*L'année 2023 achevée, nous devons d'ores et déjà nous projeter sur un nouvel exercice et la poursuite des projets initiés.*

*Le temps passe vite, quatre ans déjà depuis le début de notre mandat.*

*Le temps entre l'idée d'une réalisation et sa concrétisation est parfois long, car entrent en jeu différents paramètres administratifs ou règlementaires, mais aussi la mise en place de l'articulation et du financement du projet. Cette dernière notion est bien sûr le nerf de la guerre. Nous essayons d'obtenir toutes les aides possibles, notamment financières, mais il est évident que des priorités apparaissent dans le choix de ces projets, car tout n'est pas réalisable immédiatement.*

*Notre budget est relativement modeste, nos besoins sont cependant conséquents. Nous avons pu dégager sur notre budget de fonctionnement depuis 4 ans, grâce à une gestion rigoureuse, une épargne brute confortable. Cependant celle-ci reste très insuffisante pour le financement de projets de grande ampleur, tels que la reconstruction du pont de l'Ouzom ou la réhabilitation des salles Louis Duger et Maison pour Tous.*

*Ces projets ne pourront se faire sans l'aide de tous nos partenaires : Etat, Région, Département, Communauté de Communes du Pays de Nay.*

*Mais notre volonté et notre motivation restent intactes pour avancer sur la concrétisation de l'ensemble des projets.*

*Comme habituellement, nous vous proposons de revenir sur l'actualité des trois premiers mois de l'année 2024.*

### Vœux 2024.



La traditionnelle cérémonie des vœux, à la population, aux professionnels et aux associations d'Igon s'est déroulée le 12 janvier à la salle Louis Duger et a rassemblé environ 180 personnes.

Le Maire et le Conseil Municipal ont fait un retour en chiffres et en images sur l'année 2023 avant de présenter les projets de la commune pour l'année future.

Les membres du Conseil Municipal des enfants étaient présents à leurs côtés.

Un grand merci également à Florence Reynaud qui a créé la carte de vœux 2024.

La soirée s'est achevée par un moment convivial et d'échanges autour d'un buffet préparé par les membres du Conseil Municipal.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Recensement de la population.



Le recensement de la population 2024 sur le territoire de la commune d'Igon s'est déroulé entre le 18 janvier et le 17 février.

Les deux agents recenseurs, Isabelle Bertrand et Michel Ferrari ont accompli leur mission avec efficacité, grâce également à l'accueil convivial des habitants du village.

Une grande partie de la population a effectué directement les démarches par internet suite au courrier distribué par les deux agents recenseurs. Cependant leur assistance a été nécessaire pour les personnes non équipées ou qui souhaitaient répondre avec le formulaire papier.

Le coût pour la commune d'Igon a été d'environ 2 300 € pour cette opération obligatoire. Nous aurons les résultats définitifs de ce recensement courant juillet 2024. Mais nous pouvons estimer que notre population municipale sera au-dessus de 1 000 et notre population totale autour de 1 100 habitants.

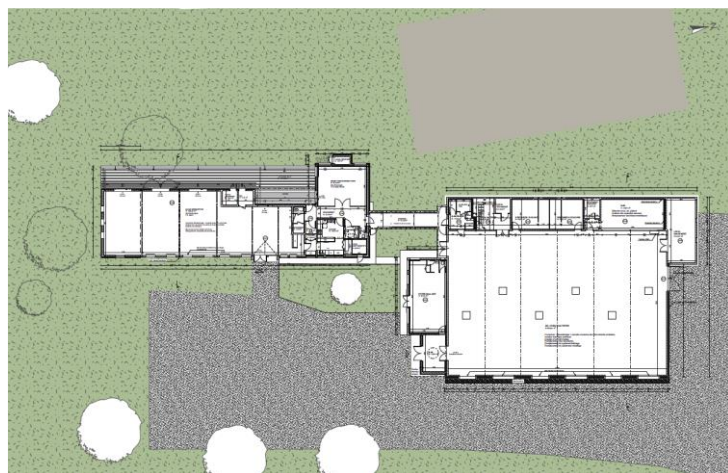
## Projet Salle Louis Duger /Maison pour tous

Comme annoncé dans notre communication précédente, des travaux de grande envergure sont envisagés dans la salle polyvalente Louis Duger et dans la Maison pour tous.

Ces travaux apparaissent relativement urgents, notamment pour la toiture de la salle des sports. Des travaux d'isolation et de chauffage afin de diminuer le coût énergétique de ces bâtiments apparaissent également indispensables.

Le projet établi et chiffré par l'Agence Publique de Gestion Locale est de 1 510 970 € HT dans sa globalité.

Deux premiers dossiers de demande de subventions ont été déposés, l'un auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet, l'autre auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds vert. En fonction des réponses à ces demandes de nos partenaires, mais aussi notre capacité à apporter des fonds propres nous commencerons tout ou simplement une tranche des travaux.



## Fêtes des conscrits 2024



Les fêtes des Conscrits 2024 se sont déroulées les 16,17 et 18 février. Elles ont débuté avec le repas destiné aux habitants du village qui a rassemblé environ 150 personnes autour d'un buffet convivial.

Le samedi soir, le bal pour les jeunes a connu une forte fréquentation. Le bal s'est déroulé sans incident. Merci aux membres du comité des fêtes, aux parents et aux membres du conseil municipal pour avoir assuré l'encadrement de cette soirée.

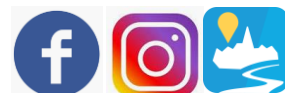
Le dimanche après la messe et la cérémonie au monument aux morts, l'apéritif offert par les Conscrits a été animé par la banda de Mazerolles.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.





## Point travaux

### Maison du Martinet



Les travaux sont quasiment achevés.

La mise en location des 2 T4 est prévue pour début mai 2024.

Les derniers travaux vont concerner les extérieurs avec notamment la peinture des façades et la pose de la clôture.

En collaboration avec l'office 64 et un professionnel de l'immobilier, les dossiers de candidatures pour la location ont été analysés en fonction de la composition du foyer, mais aussi des ressources des potentiels locataires et des plafonds déterminés par l'office 64 afin de pouvoir bénéficier d'un logement social.

Le montant des loyers annuels escomptés sur le Moulin du Martinet est de 16 300 € pour une annuité de prêt de 15 461.48 €.

### Pont de l'Ouzom

Les travaux de déconstruction du pont étant achevés, l'entreprise Lapédagne a aménagé les abords de l'ancien pont avec la mise en place d'enrochements et de terre végétale. La pelouse a été semée, ce qui apporte désormais un beau carré de verdure sur ce lieu.

La voirie a été refaite et un dos d'âne a été placé au niveau du pont du canal, seule véritable solution efficace pour faire ralentir les voitures qui roulent trop vite.

Nous avons eu plusieurs simulations techniques et financières pour la reconstruction du pont. Le montant s'élèverait entre 1 million, et 1.1 million d'euros TTC suivant les options choisies. A ce jour, il nous reste environ 450 000 € de subventions non utilisées.



### Zone artisanale et commerciale de Las Quindas



L'éclairage public, les aménagements des espaces verts et la réfection de la chaussée de l'avenue du Pic du Midi sont effectués.

Les trois lots ont été vendus par la Communauté de Communes. Les projets des entrepreneurs devraient être lancés rapidement après obtention du permis de construire.

Trois locaux commerciaux et artisanaux et quatre locaux pour des professions libérales devraient s'installer à horizon fin 2024.

### Plantation d'arbres avec le Conseil Municipal des Enfants

C'est sur un terrain communal situé après le pont de l'Ouzom que les enfants du CME ont participé à la plantation d'arbres afin de reboiser cette parcelle. Dix-huit arbres (noyers, châtaigniers) ont été plantés avec les conseils des agents de l'ONF, et la participation des parents des enfants. Cet événement a permis aux personnes présentes de participer à une action concrète en faveur de notre environnement.

Cinq noyers ont été également plantés sur le terrain contigu au lotissement Capbat. Cette initiative du CME a aussi permis de mettre en avant et de remercier Simon Bouchet responsable de l'ONF sur notre secteur qui rejoint sa région natale, le Nord. Il est remplacé provisoirement par Simon Pommé.

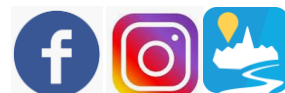


N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Informations diverses

### Taille des haies

Nous sommes dans la période où poussent les haies et nous constatons que l'entretien des jardins peut constituer un motif de tension entre voisins. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à l'entretien, notamment de vos haies afin que votre végétation ne déborde pas de façon gênante sur les propriétés limitrophes ou sur la voie publique.

Quoi qu'il en soit, il y a toujours une solution pour régler ces situations en mettant un peu de bonne volonté, donc ne nous énermons pas et restons courtois.

### Chiens errants

Encore une fois, nous revenons sur le problème des chiens errants dans le village.

Chacun doit veiller à tenir son chien dans sa propriété.

Comme chaque année, à compter du 15 avril et jusqu'au 30 juin, il est interdit de laisser son chien se balader sans laisse dans la forêt. Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous.

### Stationnement

Nous vous demandons de ne pas garer vos véhicules sur la voie publique notamment la nuit, quand vous avez la possibilité de les rentrer dans votre espace privé.

D'autre part en journée, certains stationnements de véhicules peuvent s'avérer gênants et/ou dangereux pour la circulation. Nous allons aménager à certains endroits du village des places de stationnement afin de solutionner ces situations.

### Marché

En raison du manque de fréquentation du marché d'été, les commerçants ne souhaitent pas reprendre ce marché bi hebdomadaire d'Igon.

Créé au moment du Covid, il aura eu le mérite de lancer certains exposants qui fréquentent désormais des marchés plus importants.

La livraison des paniers légumes continue ainsi que la présence du camion Pizza de Benoît et Marjorie le vendredi sur la place.

**Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont développées sur le site internet de la Mairie : <https://www.igon.fr>**

## Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
4 mai à 20h30	Chants Béarnais	Eglise d'Igon	La Pastorale de Nay
8 mai à 11h15	Cérémonie 39-45	Monument Aux Morts	Anciens combattants, Municipalité
11 mai à 11h	Inauguration Moulin du Martinet	Moulin du Martinet	La Municipalité
7 et 8 juin	Pièce de théâtre	Salle Louis Duger	
9 juin de 8h à 18h	Elections européennes	Maison pour Tous	Municipalité
15 juin	Jazz in School	Zénith de Pau	Ecoles d'Igon
18 juin à 11h	Cérémonie Appel 18 juin	Monument Aux Morts	Anciens combattants, Municipalité.
23 juin	Fête Ecole Beau Rameau	Le Beau Rameau	Le Beau Rameau
29 juin	Fête Ecole Arc en Ciel	Espace chânaie	Ecole Arc en Ciel

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

